Réponse :

1. Image fidèle

L'absence d'une information importante peut empêcher les comptes de donner une image fidèle de la situation de l'entreprise.

Le respect mécanique des règles ne suffit pas toujours : les états de synthèse doivent également fournir une information pertinente et complète.

2. Distinction

Régularité : conformité aux règles et procédures comptables applicables.

Sincérité : application de bonne foi de ces règles et présentation honnête de la réalité économique de l'entreprise.

3. Document complémentaire

L'**ETIC – État des Informations Complémentaires**.

Il permet notamment :

- d'expliquer certains postes ;
- de présenter des informations nécessaires à la compréhension des comptes ;
- de compléter les informations figurant dans les autres états de synthèse.